



## COMMUNE D'AURENSAN 32400

Compte rendu du Conseil Municipal

N° 5-2023 – du 25 septembre 2023 – 20h30

*Nota. : Réunion tenue dans le respect des consignes sanitaires en vigueur (COVID-19)*

**Présents :** Roland DUPOUTS, Marie-Pierre CASSIFOUR, Sandra CASSIFOUR, Francis LAVALETTE, Stéphane LUTZ, Gérard MANZO, Jean-Paul ROMMELAERE

**Absents excusés :** David LANUX, Christophe BERDOULET, Benoit LAPASSADE

Secrétaire de séance : Sandra CASSIFOUR.

### **Ordre du jour :**

- 1 – Plan communal de Sauvegarde
- 2 – Investissements 2023 (local chasse, fibre)
- 3 – Protection Cyber-Attaque
- 4 – Renouvellement membre commission de contrôle des listes électorales
- 5 – Questions diverses

Le procès-verbal du précédent conseil est adopté à l'unanimité.

### **1 – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Monsieur le Maire fait la lecture du plan communal de sauvegarde préparé en commission. Quelques remarques ou rajouts sont faits au cours de la lecture.

***Le conseil municipal accepte la proposition du Maire et valide la proposition de plan de sauvegarde avec les quelques modifications.***

### **2 – INVESTISSEMENTS 2023 (LOCAL DE CHASSE, FIBRE...)**

#### **- Débarras communal :**

Début des travaux programmés en novembre car le maçon n'est pas disponible avant.

#### **- Fibre**

Tout sera enterré sur le chemin de la crête. Les travaux auraient dû commencer le 24 septembre 2023.

L'arrivée de la fibre est prévue courant 2024.

- **Eglise**

Suite aux intempéries, des tuiles avaient volé et de l'eau de pluie est rentrée dans l'église. L'entreprise de plâtrerie Dangladette de Barcelonne du Gers est en train de remettre les tuiles au niveau du porche.

L'assurance est passée et prendrait en charge la peinture des 3 côtés et le plafond. Monsieur le Maire lui a demandé de repeindre par la même occasion la porte d'entrée.

- **Salle de réunion**

L'entreprise Dangladette doit venir également faire un devis parce qu'il y a eu des infiltrations dans la salle de réunion suite aux violents orages.

Les meubles sont arrivés (tables, chaises et porte-manteaux). Reste quelques travaux de peinture à faire à l'intérieur.

Avant de pouvoir utiliser la salle il faut que le rapport d'accessibilité de la salle soit validé par l'APAVE. La commission de validation est prévue début octobre.

- **Foyer**

Le toit du foyer s'est légèrement soulevé côté route départementale, lors des orages. L'électricien et le charpentier doivent se coordonner pour remettre en place les panneaux.

### **3 – PROTECTION CYBER-ATTAQUE**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a assisté à une réunion concernant la cyber-attaque organisée par la communauté de communes d'Aire.

L'agence Landaise pour l'informatique propose un pack de sécurité complet avec Pare feu et clé à double authentification sur poste de travail....Grâce au plan de relance une partie est subventionnée. Ainsi pour une commune de 200 habitants le pack protection pour une durée de 3 ans s'élèverait au 646 € dont 295 € subventionné par l'ANSSI. Resterait à charge pour la commune 351 € pour 3 ans.

***Le conseil municipal accepte la proposition du Maire et valide la proposition de l'AIPI pour les montant énoncés ci-dessus.***

### **4 – RENOUVELLEMENT MEMBRE COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**

Monsieur le Maire indique qu'il faut renouveler les membres des commissions.

Sandra CASSIFOUR demeure représentante de la commune à la commission de contrôle des listes électorales. Jean-Paul ROMMELAERE se propose comme suppléant.

Monsieur le Maire propose de mettre comme délégué de l'administration Jean-Michel TESSIER et Joseph LARBIOU comme suppléant.

Enfin, monsieur le Maire propose de mettre Jean-Pierre BERDOULET et Alain LALANNE suppléant comme les délégués du TGI.

***Le conseil municipal valide les propositions de M. le Maire.***

### **3 – QUESTIONS DIVERSES**

- ***Baisse de l'électricité pour 2024***

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu un courrier du syndicat d'énergie du Gers rebaptisé TERRITOIRE d'ENERGIE DU GERS l'informant que le prix de l'électricité du groupement d'achat serait revu à la baisse pour 2024. Les prix pour l'année 2024 seraient inférieurs d'environ 30 % par rapport à 2024.

- **Projet photovoltaïque**

Monsieur le Maire va demander à M. WALKER du Territoire d'Énergie du Gers la possibilité de faire des ombrières sur le parking de la commune. Affaire à suivre.

- **Loi d'accélération de la production d'énergie renouvelables**

Cette loi d'accélération présentée en réunion de communauté de communes doit porter à 33% la part des énergies renouvelables dans notre consommation à l'horizon 20230, diviser par 2 le temps de déploiement des projets, mobiliser en priorité les terrains artificialisés, planifier et partager la valeur des projets d'énergies renouvelables.

- **Logement communal**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les locataires du logement communal ont envoyé leur préavis de départ pour fin décembre. Monsieur le Maire demandera à Orpi de faire un pré état des lieux pour voir si des travaux sont nécessaires.

- **Local poubelle village**

Gérard MANZO demande la possibilité de sortir 1 container jaune pour faciliter l'accès. Monsieur le Maire propose de remonter le container à habits du Relais sur la place du village.

- **Conseil d'école de Juin**

Problème des travaux qui ne sont pas faits sur les différentes écoles malgré des demandes renouvelées chaque année.

La communauté de communes ne souhaite pas faire d'investissement sur ces petites écoles.

L'AG de l'AIPE est prévue ce jeudi 28 septembre à Aurensan.

Le foyer est loué fin octobre. Les brosses de la machine de nettoyage du foyer ont été changées.

22h50, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Collation offerte par DUPOUTS Roland.